

La cartographie n'est-elle que le produit d'une géographie formelle ?

N'est-elle qu'une objectivation de l'espace, de ses limites et de ses propriétés ? Au contraire, les historiens des cartes ont montré depuis une vingtaine d'années que ces représentations des états du monde n'étaient en rien des « médiations passives, neutres », mais une construction reflet de ses conditions de production et des normes et valeurs qui les sous-tendent.

La carte est toujours sous-tendue par un projet de connaissance, souvent pragmatique, mais également idéologique. Les premières cartes connues sont des itinéraires marchands ou religieux entre villes et/ou régions (table de Peutinger, <sup>XI</sup><sup>e</sup> siècle). Un siècle plus tard sont dessinées les premières cartes destinées à faciliter le transport maritime (les portulans, <sup>XIII</sup><sup>e</sup> siècle). David Buisseret a montré comment à partir du <sup>XIV</sup><sup>e</sup> siècle, et surtout du <sup>XVI</sup><sup>e</sup>, les autorités investissent cet instrument pour affirmer leur emprise sur des territoires. Dans ses échanges avec les géographes de la revue *Hérodote* (1976), Michel Foucault rappelle à quel point beaucoup de notions de cette discipline ont un contenu juri-dico-politique et comment ce savoir « s'est développé à l'ombre de l'armée ». En France, c'est au <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle qu'est réalisée la première carte nationale basée sur une technique géodésique (carte de Cassini). En 1808 Napoléon décide de se doter à des fins militaires d'un outil plus commode, la « carte d'état major » qui sera finalisée en 1866. C'est pendant la Première Guerre mondiale qu'est mis au point un modèle plus pratique basé sur un quadrillage kilométrique. Enfin, la dispersion des pouvoirs en Europe explique la multiplication à partir du <sup>XVI</sup><sup>e</sup> siècle de cartes cadastrales (rurales et urbaines) destinées à stabiliser la propriété foncière, à faciliter leur circulation et à assurer les prélèvements fiscaux.

La réflexion des sciences sociales sur les cartes est relativement récente (depuis la fin des années 1970). Elle s'est édifiée en prenant une distance à l'égard des approches fonctionnalistes et en privilégiant leur portée cognitive. Ainsi Claude Raffestin, en travaillant sur les modes de définition des territoires vécus, a montré l'enjeu majeur que constitue le tracé des frontières dans la

construction des identités régionales et nationales. Le projet de ce dossier « Gouverner par les cartes » se situe dans cette perspective. C'est en tant qu'instrument d'action publique que nous abordons la carte, c'est-à-dire en tant que *dispositif technique à vocation générique porteur d'une conception concrète du rapport politique/société et soutenu par une conception de la régulation*. Cette approche est aujourd'hui reconnue pour l'analyse des instruments statistiques ou de gestion qui reposent sur des conventions partagées et sont porteurs de représentations créatrices d'effets de vérité naturalisant les situations sociales saisies. Ces approches ont rompu avec l'illusion de neutralité de ces instruments et ont souligné l'importance de leur force d'action autonome. Non réductibles à leur aspect technique, ces derniers structurent l'action collective publique. Ici, nous dirons que la carte est une institution sociale orientant le comportement des acteurs sociaux. Elle repose sur des techniques qui sont les dispositifs concrets tel le type de figuration graphique retenu. Ces dispositifs utilisent des outils qui sont les microdispositifs composant la technique telle l'échelle de définition de la carte.

En tant qu'instrument de pouvoir les cartes seront abordées sous deux angles principaux. Tout d'abord sous l'angle de la production de ce type d'instrument, comme résultat de négociations entre des acteurs hétérogènes et comme la formulation d'un compromis entre des normes et des valeurs multiples. Ensuite, les travaux mettent l'accent sur les usages des cartes autant pour montrer l'ampleur des registres d'appropriation possibles que pour souligner les effets de transformation de l'instrument par l'usage. L'article de Lars Behrisch et Christian Fieseler s'intéresse à la production politique des premières cartes au XVIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne et aux débats qui ont porté sur le choix des techniques de calcul et de représentation des territoires et des populations. Morgane Labbé décrit l'investissement de la cartographie par les revendications patriotiques en Europe centrale et orientale au XIX<sup>e</sup> siècle et le rôle tenu par les cartes ethnographiques dans les négociations diplomatiques. Emmanuel Didier montre comment aux USA durant le New Deal la cartographie a permis le développement des enquêtes par sondage sur la population rurale. Il met l'accent sur un aspect méconnu en montrant que l'inscription des gouvernés sur des espaces a eu aussi des effets majeurs sur le gouvernement en termes d'organisation et de capacité adaptative. Enfin, Jean-Pierre Le Bourhis, en s'attachant à la cartographie des risques naturels, met en relief les logiques bureaucratiques non seulement de production de cet instrument, mais surtout dans les jeux d'usage très divergents qu'il a permis.

*Pierre Lascoumes*